



INSTITUT
DIDEROT

Les Carnets des Dialogues du Matin

OLIVIER BERTHE - RONY BRAUMAN
XAVIER EMMANUELLI

L'avenir de l'humainitaire

Les Carnets des Dialogues du Matin

OLIVIER BERTHE - RONY BRAUMAN
XAVIER EMMANUELLI

L'avenir de l'humanitaire

NOVEMBRE 2017

Sommaire

Présentation des invités p. 5
Jean-Claude Seys

Avant-Propos p. 7
Dominique Lecourt

L'avenir de l'humanitaire p. 11
Olivier Berthe - Rony Brauman
Xavier Emmanuelli

Débat avec la salle p. 35

Les publications
de l'Institut Diderot p. 49

Présentation des invités

Chers Amis,

Permettez-moi, avant de commencer, de vous présenter nos invités qui nous ont fait l'amitié de participer à nos réflexions.

Dès 1986, Olivier Berthe s'est engagé pour venir en aide aux plus démunis, mais a toujours choisi de rester bénévole. Formé par l'école de commerce d'Amiens, ancien conseiller municipal de la Ville d'Amiens (1989-1995), il rejoint MMA en 1991. Aujourd'hui directeur « Pilotage et Contrôle Économique » de Covéa, Olivier Berthe a partagé son temps entre sa vie professionnelle et son engagement bénévole à la tête des Restos du cœur depuis 2003. Après 13 ans de présidence, ce militant convaincu, riche d'une expérience unique, vient de passer le flambeau de la présidence nationale de l'association fondée par Coluche en 1985.

Rony Brauman est médecin de formation, spécialiste de la médecine d'urgence et tropicale. Il rejoint Médecins Sans Frontières (MSF) à l'époque où ses locaux parisiens

ne comptaient qu'une seule pièce. Il part soigner au sein de camps de réfugiés, dans des contextes de famine et de guerre. En tant que président de MSF de 1982 à 1994, il a contribué à façonner l'organisation telle qu'elle est aujourd'hui. Il est à présent directeur d'études à la Fondation Médecins Sans Frontières et notamment membre du conseil d'orientation de l'Institut Diderot.

Xavier Emmanuelli est médecin-urgentiste, anesthésiste-réanimateur, praticien hospitalier aux Hôpitaux de Saint-Maurice dans le service « Souffrance psychique et précarité » qu'il a créé. Il est également président fondateur du Samusocial International, conseiller auprès du directeur médical du Samu de Paris sur le développement médico-social, président fondateur de l'association Les Transmetteurs, co-fondateur de Médecins Sans Frontières en 1971 (Président en 1980), Secrétaire d'État à l'Action humanitaire d'urgence de 1995 à 1997, fondateur du Samusocial de Paris (président de 1993-2011), administrateur de l'Office français de protection des réfugiés et apatride (Ofpra) de 2009 à 2011 et, enfin, Xavier Emmanuelli a présidé le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées de 1997 à 2015.

Je vous remercie et leur passe immédiatement la parole.

Jean-Claude Seys
Président de l'Institut Diderot

Avant-Propos

Le mot « humanitaire » est tellement employé qu'il est utile de pouvoir se référer aux définitions officielles qui lui ont été données.

Selon les textes de la République française ¹, « l'action humanitaire vise à secourir les populations vulnérables, là où leur vie est menacée, où leurs besoins ne sont plus satisfaits, où leurs droits les plus élémentaires sont bafoués ».

L'action humanitaire est d'abord « l'expression d'une solidarité nécessaire vis-à-vis des victimes de catastrophes et de conflits armés » dans le respect du droit international et des droits de l'homme partout dans le monde.

Comment ne pas considérer comme notre devoir moral le plus sacré l'aide qu'appellent les déplacés qui abordent par vagues les rivages de l'Europe ou qui viennent se heurter à ses frontières ?

1. Ministère des affaires Etrangères, « Stratégie humanitaire de la République française », 6 juillet 2012 : http://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Strategie_Humanitaire_2012_cle421273.pdf

Voilà plusieurs décennies que nous les voyons traîner leur misère fuyant des situations dramatiques qui ne cessent de s'aggraver alors qu'en France même la paupérisation gagne une partie de la population.

Les quinquennats se suivent... Quinze ans après Lionel Jospin, dix ans après Nicolas Sarkozy, la promesse du « zéro SDF » ne reste à ce jour qu'une promesse.

L'altruisme demande à chacun de surmonter son intérêt propre pour offrir à autrui l'aide indispensable.

Il ne manque pas d'âmes généreuses pour l'organiser. L'« assistance à personne en danger » figure parmi les plus exigeants des préceptes admis dans nos sociétés et intégrés dans le droit international.

Chacun reconnaît, par émotion sincère, ce qu'est un comportement, un acte ou une personne altruiste. Au péril de sa propre vie, sauver un enfant qui se noie ; prendre le risque de soustraire à une agression une jeune femme en danger ; sacrifier sa vie aux commandes d'un avion pour éviter de s'écraser sur des habitations ; faire don de tout ou partie de sa fortune à une organisation humanitaire ; engager sa vie au service des autres en renonçant par dévouement à ses aspirations et ambitions personnelles...

Dans ces comportements, nous voyons s'exprimer, avec soulagement et fierté, ce qui constitue la dignité de l'être humain.

Cependant, l'« obligation » de porter secours à son prochain ne va pas sans embarras pour tous.

Les trois orateurs qui ont accepté de débattre autour des perspectives de l'action humanitaire sont connus de longue date pour leurs engagements respectifs.

Ne nous y trompons pas, nos semblables ne sauraient revendiquer comme un droit l'obligation que nous ressentons comme un devoir.

Aider apparaît comme un geste lourd de conséquences et engage toujours une vision globale de la condition humaine.

Saurons-nous nous adapter aux situations d'urgence, inattendues, limitées dans le temps, qui menacent la survie de l'homme ?

Dominique Lecourt
Directeur général de l'Institut Diderot

L'avenir de l'Humanitaire

I. DOIT-ON DISTINGUER L'HUMANITAIRE DU CARITATIF ?

Xavier Emmanuelli : Le caritatif, comme son nom l'indique, c'est la charité. C'est, à l'origine, l'amour chrétien de Dieu et de son prochain. Le terme s'est sécularisé, mais il faut néanmoins le distinguer de l'humanitaire, qui est, d'emblée, laïque et aussi plus général : il s'agit d'aider ceux qui en ont besoin parce qu'il faut le faire, sans référence aux raisons qui président à ce geste et qui, pour certains, peuvent être d'ordre religieux – la charité chrétienne, par exemple. Les deux termes ne s'excluent pas, mais je les distinguerais donc en disant que le second peut renvoyer à des motivations personnelles de nature religieuse.

Olivier Berthe : Je pense qu'il existe en effet une différence, chez celui qui aide comme chez celui qui est aidé. Pour le premier, le caritatif renvoie plutôt à l'aide directe à la personne, tandis que l'engagement humanitaire va un petit peu plus loin : il s'agit aussi, dans

ce cas, de lutter contre l'origine de l'exclusion ou du problème à affronter. Du côté de la personne aidée, j'ai été frappé de constater qu'il n'est pas rare que ceux que l'on aide, qui sont en général reconnaissants, reprochent parfois à ceux qui les aident de le faire pour se donner bonne conscience. Ou de ne pas être aussi engagés qu'ils le prétendent. L'humanitaire, je crois, est perçu un peu différemment, de ce point de vue. Enfin, au niveau des dons, il existe des enquêtes qui étudient les motivations de ceux qui donnent à des associations. Ceux qui font des dons pour les causes humanitaires sont souvent attentifs à l'efficacité, à la logique et à la cohérence du combat qu'ils financent. D'autres, en revanche, sont plus dans le geste de donner pour autrui sans, parfois, se préoccuper de ce type de questions.

Rony Brauman : Je pense pour ma part qu'il n'y a pas lieu de faire ce genre de distinction. Cela nous conduit en effet à sonder les cœurs, à spéculer sur des intentions individuelles que nous ne connaissons pas. Le mot « humanitaire » est apparu vers 1830, en même temps qu'un mouvement de laïcisation. Il s'agit d'une sécularisation de la charité. Si je suis, pour ma part, athée, j'ai bien souvent constaté que certains de mes collègues dans l'humanitaire étaient profondément religieux. Aucune manifestation extérieure, toutefois, ne permettait de signaler le caractère religieux que cette action pouvait avoir à leurs yeux. Et cela me semble très bien. Je ne vois aucune raison de chercher à faire de différence sur ce plan.

Il est plus pertinent de distinguer entre les actions qui ne font pas de choix par rapport à ceux qu'elles aident et des formes d'assistance communautaire. Ces dernières n'ont pas à être dévalorisées. Mais elles représentent autre chose. Les associations de ce type font appel à une solidarité ethnique, politique ou, bien entendu, religieuse. Elles sont très utiles pour les gens qu'elles viennent aider, mais on ne peut, à mon avis, les qualifier d'humanitaires, en raison précisément de la sélection qu'elles opèrent.

II. L'HUMANITAIRE EST-IL UNE JUSTIFICATION DU DROIT D'INGÉRENCE ?

Rony Brauman : La question peut être prise dans un sens descriptif ou prescriptif. Dans le premier cas, il s'agit de savoir si l'humanitaire sert, de fait, à justifier des formes d'ingérence. Je signale, au passage, que la question n'est pas très bien formulée : il aurait fallu, au moins, mettre des guillemets à « droit ». Car le « droit d'ingérence », à proprement parler, n'existe pas. Ceci étant dit, d'un point de vue descriptif, l'humanitaire a en effet servi à justifier des interventions à l'étranger. Le dernier exemple étant l'intervention en Libye en 2011, dont on voit le résultat... Mais il ne s'agit pas là d'une innovation récente : historiquement, les politiques de la canonnière menées au XIX^e par les puissances occidentales impérialistes, la France notamment, n'ont pas manqué de se justifier au nom de l'humanité, de

l'abolition de l'esclavage, de l'éradication du cannibalisme, etc. Mais sur un plan prescriptif, pour ma part, ma préférence va à un humanitaire pacifique, un humanitaire qui ne tue pas pour sauver, comme cela a été le cas dans diverses interventions armées à but dit humanitaire.

Olivier Berthe : Ce que je peux dire, c'est que sur le plan hexagonal, que je connais mieux, il arrive souvent que l'action humanitaire, sans qu'il s'agisse à proprement parler d'un droit d'ingérence, débute ou se fait malgré les pouvoirs publics. Ceux-ci orchestrent certaines actions de solidarité, et c'est une très bonne chose, mais d'autres actions, comme les Restos du Cœur, se sont faites, au mieux, sans eux. Je me rappelle très bien qu'au tout début, quand nous implantions un centre des Restos du Cœur dans une commune, le maire nous demandait bien souvent ce que nous faisons là. Il n'y a pas de pauvres ici, nous n'avons pas besoin d'une association qui vienne distribuer la nourriture, passez votre chemin : c'était le discours qu'on entendait. Quinze ou vingt ans après, ce sont souvent les mêmes qui protestent quand nous fermons un centre pour des raisons pratiques. Les Restos du Cœur sont désormais vus comme une sorte de service public.

Je crois donc que l'initiative humanitaire peut, et parfois doit, se faire malgré les politiques publiques en place. Après, il arrive fréquemment que les choses s'arrangent entre les associations humanitaires et les pouvoirs publics, et que progressivement, ne serait-ce que pour des questions de financement ou des questions matérielles,

un terrain d'entente soit trouvé.

En revanche, il y a danger quand les pouvoirs publics essaient de s'imposer pour diriger ou centraliser des actions humanitaires. L'intention est bonne, il s'agit de coordonner des associations dont les domaines d'actions sont proches. Mais cela risque de prendre assez vite la forme d'une délégation de service public, ce qui reviendrait à perdre une partie du sens de l'intervention humanitaire. Cette tendance est forte, ces derniers temps. Je pense que le monde associatif doit veiller à rester concentré sur son objet social, à rester fidèle à son engagement initial et à ne pas trop se laisser phagocyter par ces tentatives de mutualisation ou de coordination qui se développent de plus en plus.

Xavier Emmanuelli : Le droit d'ingérence, c'est n'importe quoi. Il n'y a pas de droit d'ingérence. L'expression est parfaitement abusive. Le droit positif n'a pas eu besoin de formaliser l'intervention de cœurs généreux auprès des populations en souffrance. Je ne reconnais donc pas ce prétendu droit.

L'humanitaire sert-il à le justifier ? Je crois surtout que ce droit est une création médiatique. Nous avons grandi en même temps que la télévision, et nous vivons maintenant dans une sorte d'univers dédoublé, où ce sont les images qui disent le monde. Il est par conséquent assez aisé de justifier des actions en montrant de façon simplificatrice des images accompagnées d'un scénario simple : d'un côté, les bourreaux, les salauds, et de l'autre les

victimes. Nous éprouvons un malaise profond à voir l'humanitaire ainsi scénarisé, instrumentalisé, afin de sommer les politiques d'intervenir. Je suis d'accord avec Rony Brauman au sujet de la Libye : on a largement construit un scénario visant à justifier une intervention réclamée par un public nourri de médias, au nom de la nécessité de protéger des populations.

Ceci étant dit, je crois qu'il existe néanmoins un devoir, pacifique, de l'État d'aider des populations. Mais le droit d'ingérence repose sur l'émotion médiatique et aboutit à des falsifications politiques très dangereuses.

Rony Brauman : Il ne faut toutefois pas exagérer le rôle des images. Leur force est réelle, je ne le conteste pas. Mais si on prend l'intervention en Libye ou, dans une certaine mesure, celle en Irak en 2003, il n'y a pas vraiment eu d'images marquantes qui ont servi à justifier l'intervention : on a fabriqué un imaginaire, une croyance, celle que Saddam Hussein menaçait la paix du monde, ou que Kadhafi devait être supprimé pour éviter un génocide et permettre le triomphe de la liberté autour de la Méditerranée. Mais cet imaginaire ne reposait sur aucune image.

III. L'HUMANITAIRE EST-IL UNE ARME DE LA GUERRE DANS LA CONQUÊTE DES OPINIONS PUBLIQUES ?

Olivier Berthe : On reproche souvent à des associations comme les Restos du Cœur d'être trop médiatiques. Mais le déploiement médiatique était nécessaire : sans lui, il n'aurait pas été possible de débloquer les stocks européens, ce qui n'a eu lieu qu'en 1987, deux ans après la création des Restos du Cœur, ou de faire voter la loi de défiscalisation des dons en 1988. Une fois que l'opinion publique est convaincue de l'intérêt d'une cause, il y a de bonnes chances que les décideurs s'y rallient, alors qu'au début, quand l'opinion publique n'est pas mobilisée, les humanitaires ont plus de mal à convaincre de l'utilité de leur combat.

Le danger, selon moi, est ailleurs : quand la médiatisation dépasse la cause. Autrement dit, je pense que conquérir les opinions publiques est nécessaire pour obtenir des moyens, mais cela ne doit pas devenir une fin en soi. L'engagement humanitaire ne doit pas avoir pour but de conquérir un bout de notoriété.

Xavier Emmanuelli : L'humanitaire peut constituer une forme d'action politique. Je dirais par exemple que l'Europe n'a pas d'autre politique à sa disposition qu'une politique humanitaire. L'humanitaire a ainsi permis d'être présent dans des pays qui étaient interdits avant la chute du bloc soviétique. Il s'agit alors d'une politique de bienveillance, qui passe bien auprès des opinions

publiques. C'est presque l'inverse de la situation au XIX^e siècle décrite tout à l'heure par Rony Brauman : la politique humanitaire n'est pas le pendant de la politique de la canonnière, elle est plutôt une politique que l'on mène parce qu'on ne sait pas quoi faire d'autre, qu'on n'ose pas, ou encore que l'on cache son jeu politique, au moyen de l'humanitaire.

Rony Brauman : Il faut à ce stade distinguer entre humanitaire et assistance. L'humanitaire relève de l'intention. Pour être précis, nous devrions parler d'aide et d'assistance, et préciser ensuite quand celles-ci ont été apportées pour des raisons humanitaires. Car il y a bien d'autres raisons d'apporter de l'aide aux autres. Il peut s'agir par exemple de stabiliser un pays ou, au contraire, de l'humilier, comme quand le Venezuela a proposé son aide aux États-Unis après Katrina. De plus, l'humanitaire ne se limite pas à l'assistance. Il peut s'agir aussi d'appeler à la retenue, par exemple en militant pour le bannissement de certaines munitions, de certaines formes de guerre, des armes non-discriminantes, ou encore pour fixer des règles de traitement des prisonniers et des populations civiles.

Cette précision est importante, parce que le terme d'« humanitaire » contient à la fois un jugement de fait et un jugement de valeur. Or quand on parle d'assistance, il s'agit d'un fait, qu'il faudrait éviter de tout de suite associer aux connotations positives véhiculées de nos jours par le mot « humanitaire ». Ce terme a parfois tendance à brouiller les enjeux. Je prends un exemple :

les militaires américains cherchent à conquérir les cœurs et les esprits en distribuant des libéralités diverses dans les zones de guerre actuelles. De nos jours, cela s'appelle faire de l'humanitaire. Mais quand les Américains opéraient ou vaccinaient des enfants au Viêt Nam, sur lequel, par ailleurs, ils déversaient leurs bombes et leur napalm en faisant des centaines de milliers de morts, personne n'aurait eu l'idée d'appeler cela de l'humanitaire. De même pour le pont aérien quand Berlin était sous blocus soviétique : il s'agissait à l'évidence d'une opération visant à défendre une zone et à contrer la puissance adverse. Donc si Xavier Emmanuelli a raison de préciser que l'on apporte parfois une assistance à défaut de pouvoir faire autre chose, il faut aussi rappeler que l'aide, en fonction du contexte et du point de vue, peut passer pour humanitaire ou non. Après le tsunami de 2004, qui avait notamment touché l'Indonésie, Condoleeza Rice avait dit que l'action humanitaire était une « merveilleuse opportunité » pour les Américains de montrer leur bienveillance à l'égard des musulmans. C'était maladroit, mais c'était un constat objectif. Toutefois, quand le Hezbollah entreprend de reconstruire le Sud-Liban après les destructions israéliennes, il ne viendrait à personne l'idée de qualifier cela d'humanitaire. Les intentions du Hezbollah n'étaient pourtant ni moins pures ni moins détachées des réalités que celles des Américains en Indonésie. Mais dans un cas, nous parlons spontanément d'action humanitaire ; dans l'autre, de manipulation et d'opportunisme. Il y a donc un jugement de valeur positif implicitement contenu dans le mot « humanitaire ». Plus généralement,

l'assistance, humanitaire ou non, est bien évidemment destinée à conquérir l'opinion publique, qu'il s'agisse de ceux qui reçoivent de l'aide ou de ceux qui voient que l'on fait quelque chose pour soulager la souffrance des premiers. Mais j'ajoute, pour terminer, que cela n'est jamais durable. Si calcul il y a au départ, c'est un calcul à très court terme.

Jean-Claude Seys : Mais n'est-ce pas aussi un moyen de prosélytisme religieux ?

Rony Brauman : Oui, bien entendu. La distribution de verroterie sous différentes formes a toujours été et est encore un moyen pour tout pouvoir, y compris le pouvoir religieux, de faire son miel avec quelques brins d'assistance.

Xavier Emmanuelli : Mais il ne faudrait pas croire qu'il n'existe pas non plus des tendances altruistes chez ceux qui apportent leur aide.

IV. L'HUMANITAIRE SE CONFESIONNALISE-T-IL ?

Xavier Emmanuelli : Tout le monde connaît mes convictions personnelles. Je crois néanmoins qu'il ne serait pas du tout bon que l'humanitaire se confessionnalise. Ce serait non seulement inefficace, mais même contre-productif. L'humanitaire doit être neutre. Il naît du souci

de l'autre, et il n'est pas bon que ce mouvement soit associé à des arrière-pensées religieuses. Vos croyances sont à vous, mais votre action humanitaire ne doit pas l'afficher, il n'y a pas d'actes catholiques, juifs, musulmans... Le sens que vous donnez à votre vie, votre espérance, c'est votre secret. Si l'humanitaire se confessionnalisait, ce serait une erreur. Il doit être neutre et laïque. Ce qui ne vous interdit pas sur le plan personnel d'y associer les finalités que vous y voyez. Mais cela ne doit pas franchir le seuil de votre conscience.

Rony Brauman : Je ne sais pas s'il existe plus d'organisations confessionnelles que par le passé dans le domaine de l'assistance. Mais comme je le disais en réponse à la première question, il me semble que ce qui compte est de distinguer entre les organisations religieuses qui apportent leurs bienfaits à tous, et celles qui se limitent à leurs coreligionnaires. Je ne porte pas de jugement sur les secondes, mais je crois tout de même qu'il serait préoccupant que la confessionnalisation sous cette forme aille croissant. Cela contribuerait à fragmenter encore un peu plus notre monde. Je ne pense toutefois pas que cela soit le cas actuellement. Et un grand nombre d'associations humanitaires parmi les plus importantes du monde sont explicitement religieuses, sans que leur action soit communautaire.

Olivier Berthe : Si je suis d'accord avec ce qui vient d'être dit, je crois néanmoins qu'il existe un risque croissant, minoritaire mais réel, d'instrumentalisation de l'humanitaire au profit de certains communautarismes.

Je pense par exemple aux soupes au cochon distribuées par certains groupuscules. Il s'agit là d'une démarche révoltante et marginale, mais qui existe. Il faut donc être vigilant. L'humanitaire, pour moi comme pour la grande partie, je crois, de ceux qui s'y consacrent, implique une aide inconditionnelle. Que la plupart des structures, comme cela vient d'être rappelé, soient d'origine confessionnelle ne les a jamais empêchées d'épouser cette logique d'aide inconditionnelle. Mais certaines structures plus récentes n'ont pas le même point de vue. Elles pourraient vouloir se servir de l'humanitaire pour encourager certaines formes de communautarisme.

Rony Brauman : Il est selon moi abusif de dire que les soupes au cochon et les apéros saucisson-pinard relèvent de l'humanitaire. Il ne s'agit pas là d'assistance, mais d'une pure provocation antimusulmane, assumée comme telle, menée par des associations identitaires d'extrême droite. Aussi préoccupantes que soient ces initiatives, c'est une erreur d'y voir une sorte de dérive possible de l'humanitaire – on est d'emblée hors de l'humanitaire et de la question, en elle-même pertinente, de sa possible contamination par des enjeux politiques ou communautaires dont on peut souhaiter le préserver.

V. L'HUMANITAIRE FACE AUX MIGRANTS.

Comment éviter les conflits entre la paupérisation de la société française et l'aide aux populations fuyant les guerres et les famines ?

Xavier Emmanuelli : Il faut commencer par dire que « migrant » est un mot fourre-tout, qui regroupe les réfugiés, les demandeurs d'asile, les clandestins, les migrants économiques. On s'est mis à utiliser ce substantif pour véhiculer la peur, la crainte de l'invasion, une menace.

Le monde entier s'est mis en route. Ce que nous voyons en Europe, avec des populations venues de Syrie, d'Irak, mais aussi d'Afghanistan, du Sri Lanka, de l'Érythrée, n'est que le dixième de ce qui se passe dans le monde. Nous vivons une crise mondiale. Beaucoup de régions sont en plein bouleversement économique, les gens partent des campagnes pour aller dans des villes qui engendrent de l'exclusion. Aux mouvements actuels s'ajouteront les migrants météorologiques, avec les grands incendies, les cyclones, avant même dans une ou deux dizaines d'années les migrants climatiques. Donc le monde bouge. Qu'on le veuille ou non, il s'agit d'une réalité, qui de surcroît a toujours existé. Il va donc falloir trouver des solutions, très en amont. Trouver autre chose que les barrières, ce que j'appelle « la mentalité Maginot », et qui est une illusion, ou que les discours creux du type « il suffit d'aider ces pays à se développer » – il y a beau temps qu'on sait ce que ça veut dire, le développement.

Ceci implique d'arrêter de voir dans les migrants des envahisseurs qui viennent manger notre pain. Non, les migrants ne sont pas en concurrence avec les exclus engendrés par notre propre société. De ce point de vue, je trouve horribles les propos de notre ministre de l'Intérieur, M. Collomb, quand il dit que les camps sont des signaux d'appel. On ne peut pas dénigrer ainsi les associations et stigmatiser les migrants. Par ailleurs, au niveau européen, nous nous sommes livrés pieds et poings liés à Erdoğan, parce qu'il nous menace, si nous ne le laissons pas faire ce qu'il veut, en particulier avec les Kurdes, d'ouvrir les vannes sur l'Europe.

Olivier Berthe : C'est une question qu'on me posait souvent pendant mes derniers mois à la présidence des Restos du Cœur : l'augmentation du nombre de personnes à aider n'est-elle pas due à celle du nombre de migrants ? Je répliquais en général deux choses. Premièrement, que, fort heureusement, nous ne tenons pas de statistiques des migrants. Deuxièmement, que ce n'est pas cela qui rend de plus en plus difficile notre tâche. Certes, dans certains centres urbains ou proches des zones frontalières, il ne faut pas le nier, une majorité de ceux qui fréquentent les Restos du Cœur viennent juste de franchir la frontière. Mais les Restos du Cœur sont présents dans plus de 2 000 communes en France. Et parmi celles-ci, de nombreuses communes rurales. Or c'est là que la fréquentation augmente le plus. Il y a une paupérisation du monde rural complètement inconnue, mais qui explique une bonne partie de l'augmentation de la fréquentation dans nos centres. Il faut rompre avec

certains clichés qui ont la vie dure. L'augmentation de l'assistance humanitaire en France est liée au fait qu'il y a de plus en plus de personnes en difficulté dans ce pays, que nous sommes en crise depuis bientôt dix ans, avec une augmentation du nombre de personnes au chômage ou en fin de droit.

Le problème est que, de fait, une concurrence malsaine commence à naître. Il ne faut pas le nier, la tentation existe chez certains de dire que c'est parce qu'il existe des structures d'aide dans notre pays que les personnes franchissent nos frontières. Pour ma part, je ne pense pas que c'est la perspective d'un Resto du Cœur qui pousse les gens à traverser la Méditerranée dans des conditions terribles au risque d'y perdre la vie. Ce ne sont pas nos structures d'aide qui causent ces mouvements. Ceux-ci trouvent leur origine dans des motifs politiques, économiques et demain climatiques.

Rony Brauman : Depuis les années 1980, je constate une certaine tension entre misère locale et misère lointaine. Déjà à l'époque, on me demandait parfois pourquoi Médecins sans Frontières allait aider les gens à l'autre bout du monde et était indifférent à la misère dans notre propre pays. La concurrence des solidarités n'est donc pas nouvelle, et il ne faut pas en exagérer l'importance. Personnellement, je ne l'ai jamais vue atteindre des niveaux explosifs. Elle s'est néanmoins exacerbée ces dernières années avec la crise économique et ce qu'il est convenu d'appeler la crise migratoire.

À cela, je voudrais répondre tout d'abord qu'il est faux de dire que des organisations comme Médecins Sans Frontières ne travaillent pas en France. Ensuite, cette accusation est le résultat d'une sorte d'illusion optique. Lorsqu'une catastrophe se produit à l'étranger, les médias nous montrent des cohortes de volontaires qui vont distribuer des tentes, des paquets de nourriture, de l'eau, etc. Il y a une visibilité, une imagerie médiatique qui donnent l'impression d'un déploiement majeur et d'une débauche de moyens, au détriment de l'action locale.

Or la vérité est qu'en France le nombre de volontaires qui travaillent pour les plus précaires (je trouve ce terme plus adéquat que celui de paupérisation) est de l'ordre de la centaine de milliers. Le déploiement de moyens humanitaires sur place est donc très important, mais il est si profondément inscrit dans les réalités sociales et le paysage politique qu'il en est devenu presque invisible. La réalité est qu'en fait il y a proportionnellement bien plus de moyens consacrés à l'assistance au niveau national qu'à l'aide internationale.

Le deuxième point que je voudrais aborder est celui des migrants. Xavier Emmanuelli a raison de dire qu'il y a quelque chose de péjoratif associé à ce mot. Mais je voudrais rappeler qu'il s'agit en premier lieu d'un terme technique. Un migrant, c'est une personne qui quitte son pays pour plus d'un an. Un trader français en Angleterre ou un Érythréen qui fuit son pays sont tous deux des migrants. Dans le vocabulaire de l'aide internationale

et des Nations Unies, il n'existe pas de différence, au niveau du terme « migrant », entre, par exemple, ceux qui se déplacent pour des raisons économiques et les réfugiés de guerre. Or ceux-ci sont protégés par des conventions internationales qui nous obligent. Elles imposent des règles d'accueil et l'octroi d'un statut juridique. La question se pose donc plus pour ceux qu'on appelle les migrants économiques qui, quels que soient nos sentiments humanitaires à leur égard, ne sont pas couverts par un statut comme le sont les réfugiés et les demandeurs d'asile. Sur ce point, il me semble bon de rappeler, comme l'a fait Xavier Emmanuelli, que la migration est un fait anthropologique : c'est une réalité humaine qui a toujours eu lieu. Maintenant, ce qui semble nouveau, c'est qu'il y aurait une sorte de saturation de l'espace. Il n'y aurait plus de possibilités d'accueil, d'où la fermeture des frontières et de l'accès à l'aide. Il est important de souligner que cette fermeture s'accompagne corrélativement d'abus, de détournements de procédures, comme quand on se déclare réfugié pour pouvoir migrer, ou qu'une fois la frontière franchie, on entre dans la clandestinité pour ne pas être expulsé. Autrement dit, il ne faut pas négliger le fait que la fermeture est porteuse d'effets pervers. Elle aboutit comme durant la Prohibition à la création d'un marché du crime et de la clandestinité en réponse à l'interdiction. Il serait préférable de mettre en place une sorte de gouvernance de la migration ou même une organisation de la mobilité internationale, afin de réguler et d'humaniser les migrations, mais aussi de changer le regard que l'on porte sur elles. On sait par exemple qu'il

entre environ 200 000 migrants chaque année en France. Mais il y en a aussi 100 000 qui repartent. L'idée que les gens viennent s'installer définitivement en France et vider les caisses de l'État Providence est une idée polémique que rien dans les faits ne vient confirmer. La plupart des gens ne veulent pas rompre avec leurs racines, leur famille, leur pays d'origine. Ils souhaitent souvent y retourner après un temps.

Ainsi, plutôt que de dresser des murs, qui sont contournés, même s'il ne faut pas négliger tous les obstacles que rencontrent les migrants, il serait préférable de proposer une démarche ouverte, qui ne signifie pas abolition des frontières, mais qui organise la mobilité en rapport avec les besoins économiques, sociaux et humains de tous et qui permette à des migrants de passer quelques années de travail en Europe puis de rentrer chez eux. Je pense donc, pour résumer, qu'il faut distinguer entre les réfugiés, relativement auxquels nous avons des obligations juridiques, et une organisation volontariste de la migration qui ne se satisfasse plus des garde-côtes et des murs, mais qui anticipe les mouvements migratoires et organise la mobilité.

Xavier Emmanuelli : Au sujet du caractère pendulaire des migrations, on peut prendre l'exemple des Italiens au XIX^e siècle et au début du XX^e : 23 millions d'entre eux sont partis de leur pays, mais 10 millions sont revenus. Il y a des aller-retours, et il ne faut pas oublier qu'en France, par exemple, les Italiens, ou les Polonais, qui étaient pourtant européens et catholiques, n'étaient

pas les bienvenus et se faisaient parfois lyncher, comme à Aigues-Mortes.

VI. LA PERCEPTION DE L'HUMANITAIRE ÉVOLUE-T-ELLE, NOTAMMENT CHEZ LES PLUS JEUNES GÉNÉRATIONS ?

Rony Brauman : Oui, je le crois. Quand j'ai commencé à travailler dans l'aide internationale, dans les années 1970, le mot « humanitaire » était assez rare. Les occurrences du terme dans la presse étaient alors pratiquement nulles. Elles ont commencé à croître de manière continue à partir des années 1980. L'humanitaire, durant cette décennie, s'inscrivait dans le cadre de la rivalité avec le bloc soviétique : l'humanitaire illustre, pour l'Ouest libéral et capitaliste, sa supériorité morale et technique sur les pays communistes en échec croissant. Après la chute de l'URSS, dans les années 1990, l'humanitaire change aussi de profil, avec un usage plus internationalisé et en même temps plus militarisé. Enfin, on voit maintenant se développer un usage critique, sarcastique, du terme « humanitaire », qui retrouve d'ailleurs le sens qu'il pouvait avoir au XIX^e siècle. Comme le terme d' « intellectuel » à la fin du XIX^e siècle, « humanitaire » était au départ un mot péjoratif, avant que ceux qui en étaient la cible le reprennent à leur compte. L'humanitaire, pour ceux qui reprennent cette vision péjorative, c'est une fantaisie de belles âmes, de naïfs qui par exemple ne voient pas que nous sommes en train d'être envahis par

les migrants et les hordes barbares, etc. Ce point de vue n'est pas majoritaire, mais on l'entend de plus en plus. Il fait désormais partie du paysage, et cela contribue à faire de l'humanitaire un sujet polémique, parfois tendu. Mais je tiens à préciser, pour finir, que l'humanitaire suscite néanmoins toujours autant de vocations. Les formations universitaires ou parauniversitaires dans ce domaine se sont multipliées et sont surinvesties par les étudiants. Bref, le succès d'estime tel qu'on peut le mesurer par le nombre de volontaires, les formations, l'intérêt des journalistes également, se poursuit de façon continue depuis les années 1980. L'humanitaire reste donc attractif, il continue d'avoir une image positive, mais, dans le même temps, nous assistons à la résurgence d'une certaine vision sarcastique, railleuse, voire franchement hostile de l'humanitaire. Les apéros saucisson-pinard, pour y revenir, sont pour moi l'expression d'une franche hostilité à l'humanitaire, plutôt qu'une de ses formes, même dévoyée.

Xavier Emmanuelli : Je crois que chaque jeune, quelle que soit l'époque, quel que soit le pays, a toujours voulu s'éprouver par un passage initiatique. « Levez-vous vite, orages désirés qui devez emporter René dans les espaces d'une autre vie ! » écrivait Chateaubriand, en réponse à la voix qui lui disait que la saison de sa migration n'était pas encore venue : « ... attends que le vent de la mort se lève, alors tu déploieras ton vol vers ces régions inconnues que ton cœur demande. » L'humanitaire répond à ce besoin chez les jeunes d'un passage pour s'affirmer : on est loin de son pays, dans un endroit difficile, exposé

avec d'autres à des dangers, réels ou supposés. C'est une forme d'épreuve initiatique, qui me semble saine. Il s'agit de se réaliser en allant vers les autres. On prend exemple aussi sur des modèles : pour ma génération, c'était des correspondants de guerre, des résistants, des guérilleros, des pasteurs. L'aéropostale, aussi. Des gens comme Arthur Koestler ou Albert Schweitzer. Ou des médecins coloniaux : Eugène Jamot, Georges Girard, Jean Robic. Les jeunes gens ont besoin de références de ce type, et l'humanitaire en propose. Le politique s'en est emparé, bien sûr, mais cela fait toujours rêver les gens.

Olivier Berthe : On voit que maintenant une expérience dans l'humanitaire peut avoir une grande importance dans le parcours professionnel d'un jeune. Les recruteurs valorisent cette expérience, et peuvent même la considérer comme plus importante qu'une expérience professionnelle plus conventionnelle. Et je constate aussi qu'il y a beaucoup de candidatures, beaucoup d'engouement.

Je voudrais néanmoins apporter un bémol à ce qui vient d'être dit. Certes, les jeunes générations sont tout autant, voire davantage, attentives à toutes les questions que nous venons d'aborder. Mais les associations d'entraide, caritatives, humanitaires sont en train de vieillir. Le bénévolat est en train de vieillir. Un exemple très simple : quand je suis entré au Conseil d'administration des Restos du Cœur, il y a trente ans, j'en étais l'un des membres les plus jeunes ; quand je l'ai quitté, l'année dernière, j'étais encore l'un des plus jeunes.

Le système est donc en train de vieillir. Car il demande aussi pour ceux qui veulent s'engager dans la durée de se consacrer à la gestion, à l'administration. Travailler dans une association humanitaire, c'est aussi la faire fonctionner. Or, sur ce point, le modèle n'attire pas. Les associations, en tout cas un certain nombre d'entre elles, les plus importantes, n'ont pas forcément su adapter leur mode de fonctionnement aux exigences présentes. Il est beaucoup question actuellement de rajeunissement et de renouvellement de la classe politique. Je crois que la question doit aussi se poser pour le monde associatif. Il y a actuellement deux ou trois générations d'écart entre les dirigeants des grandes associations et les jeunes générations qui souhaitent s'engager, mais à qui on ne propose pas forcément des modalités qui correspondent à leur mode de vie ou à la façon dont elles conçoivent l'engagement. Si les associations ne se renouvellent pas, si elles ne s'ouvrent pas, il risque d'y avoir une crise de fonctionnement majeure dans quelques années.

Jean-Claude Seys : Si je compare ce que vous venez de dire au propos précédent de Xavier Emmanuelli, peut-on dire qu'une coupure est en train de se dessiner entre un humanitaire international, plus spectaculaire, télévisuel, et un humanitaire de proximité qui consiste à faire des tâches modestes dans son coin, et qui rencontrerait moins d'intérêt ?

Olivier Berthe : Non, je pense qu'il y a un intérêt réel aussi pour l'aide de proximité. Mais les plus jeunes générations qui ont envie d'y contribuer n'ont pas for-

cément envie de faire ce qui va avec : l'administration,
la gestion.



Débat avec la salle

***Francis Charhon**² : Ma question porte sur l'avenir de l'humanitaire. Celui-ci, au niveau international, semble en pleine évolution. On voit beaucoup de nouvelles organisations apparaître au Sud. Dans le même temps, l'ONU, par le biais du Sommet humanitaire international, semble un peu le mettre en coupe réglée, de façon très mécanique. Je me demande si nous ne sommes pas en train d'assister à un recul de l'esprit humanitaire. On considère que, quoiqu'il arrive, il faut intervenir, et nous devenons des mécaniciens : l'action humanitaire accompagne automatiquement un conflit ou une situation catastrophique, peu importe son *primum movens*. On cogne devant et on soigne – l'humanitaire soigne – derrière. On est juste là pour réparer, mais l'esprit humanitaire disparaît de l'action, sans même parler du droit humanitaire, bien souvent bafoué.*

Rony Brauman : Je ne me sens pas vraiment concerné par l'avenir de l'humanitaire. Ça m'est relativement indifférent. L'humanitaire deviendra ce qu'il deviendra, en fonction de tout un ensemble de facteurs qui, par nature, m'échappent. C'est son présent qui m'intéresse et dont je peux parler. Or je ne vois pas de prééminence

2. Ancien Directeur général de la Fondation de France.

de l'ONU sur les ONG, ni un esprit de « service après-vente » dans l'action. Je vois plutôt des permanences dans les motivations des gens, leur engagement, leur courage.

Mais je répète que je ne sais pas trop quoi répondre à votre question. Elle ne me semble pas vraiment pertinente : quand on parle de l'avenir, on ne fait bien souvent que spéculer en projetant ses propres espoirs ou ses angoisses, dans le futur. Cela, sans avoir véritablement les moyens d'argumenter.

Quant au droit humanitaire, je voudrais faire la remarque suivante. Ce droit, qui relève du droit dans la guerre, implique un certain nombre d'obligations vis-à-vis des blessés, des organisations humanitaires, qui elles-mêmes ont des obligations de neutralité. Un cadre existe. Il est important. Il permet aux organisations humanitaires d'intervenir, non pas au nom d'une morale particulière, mais d'un cadre juridique conventionnel accepté à l'échelle mondiale. Mais il ne faut pas oublier que le droit humanitaire implique aussi une forme terrible de nécroéthique, de droit de tuer. Je suis donc très partagé sur ce droit humanitaire. Je ne crois pas que ce soit un instrument de promotion, de défense, mais simplement un point d'appui pour les négociations inévitables qu'on engage, quand on intervient dans un pays en guerre, avec les autorités de ce pays. Il s'agit de leur rappeler des conventions auxquelles elles sont censées se plier et dont elles pourront d'ailleurs elles aussi profiter. Le droit humanitaire nous permet ainsi

de négocier avec les différentes parties, mais il faut le manipuler avec des pincettes, parce qu'il nous donne aussi une licence de tuer.

Xavier Emmanuelli : Je pense que les gens, les jeunes en particulier, continueront à vouloir aller à leur propre rencontre en allant vers les autres. Certes, l'humanitaire prendra d'autres formes. Le monde se transforme, de nouveaux besoins apparaissent. Mais son avenir, pour moi, est clair et radieux. Et le péril, la dimension initiatique, continueront d'attirer. Les journalistes de guerre comptent plus de victimes que ceux qui travaillent dans l'humanitaire. Pourtant, cette profession ne va pas disparaître. Il en va de même pour l'humanitaire. Je suis très optimiste quant à son avenir.

Olivier Berthe : Votre question me permet de préciser mon propos précédent. Quand je dis que nous allons avoir du mal à intégrer les nouvelles générations, et à continuer sur notre modèle actuel, cela ne signifie pas que l'action humanitaire disparaîtra. Je ne dis pas que plus rien ne se fera. Il y aura toujours des personnes qui essaieront de faire des choses. Mais je crois que le système actuel est appelé à se renouveler dans un temps assez proche.

Robert Lion ³ : *À Bruxelles, on dépense beaucoup d'argent pour l'humanitaire, mais à New York, aux*

3. Président d'Agrisud International, ancien Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations.

Nations Unies, on met beaucoup d'argent sur le militaire, même si par ailleurs les Nations Unies comprennent des institutions comme l'UNICEF ou l'OMS, dont j'aimerais savoir d'ailleurs si vous les considérez comme des organisations humanitaires. Par ailleurs, vous n'avez pas parlé de ce qu'on appelle en anglais l'advocacy, le plaidoyer pour une cause. Or il me semble que les organisations humanitaires ont aussi pour rôle de faire prendre conscience de tel ou tel problème. Elles tendent d'ailleurs, de ce point de vue, à se confondre avec les associations de défense des Droits de l'homme, ce qui me semble une bonne chose. Pour prendre un exemple, quand Médecins du Monde a décidé de distribuer des seringues à la fin des années 1980 en France, le but était, plus généralement, de faire évoluer l'opinion publique et celle des responsables politiques au sujet des drogues.

Rony Brauman : Concernant la comparaison entre institutions humanitaires, d'un côté, et dépenses militaires, de l'autre, je n'ai pas grand-chose à dire : comme tout le monde, mais c'est un vœu qui ne coûte rien, je préférerais qu'on dépense plus pour le social et moins pour s'entretuer. Pour ce qui est de l'ONU, certaines de ses agences ont, à l'évidence, un but humanitaire. Je rappelle d'ailleurs que la matrice même de l'ONU a été humanitaire, puisque les Nations Unies sont nées dans le prolongement de l'UNRA, dont la fonction était de distribuer de la nourriture dans les zones reconquises par les Alliés. Il y a donc une vocation assistancielle présente dès le départ, on la voit avec l'OMS, l'UNICEF et plus encore avec le HCR ou le

Programme alimentaire mondial, qui sont exclusivement voués à une assistance que l'on peut qualifier d'humanitaire. L'échelon infragouvernemental des ONG, et celui, supragouvernemental, des Nations Unies sont tout à fait adaptés à cette fin – plus, peut-être, que l'échelon gouvernemental, même si celui-ci a aussi sa place – car un peu moins contaminés par des préoccupations immédiates.

En ce qui concerne les activités de plaidoyer, les distributions de seringues par Médecins du Monde sont un bon exemple d'action sur un enjeu très spécifique, que, probablement, seule une organisation issue de la société civile peut prendre en charge. Mais je crois que ce n'est pas identique à ce qu'on appelle l'*advocacy*, dont je ne suis pas très amateur. Certaines campagnes ont été efficaces. Je pense à celle que vous avez évoquée ou à celle sur l'accès aux antirétroviraux. Elles n'ont d'ailleurs pas réussi uniquement grâce à leurs propres mérites, mais aussi parce qu'elles ont eu lieu à un moment qui s'y prêtait. En revanche, dans de nombreuses autres campagnes, on a l'impression que la raison d'être de telle ou telle ONG devrait être considérée par tout le monde comme la principale préoccupation de la planète. Une ONG dédiée à l'eau considérera qu'il s'agit du problème le plus important dans le monde, une autre, consacrée à l'éducation, que c'est l'éducation qui constitue le principal enjeu à l'heure actuelle, etc. Je crois donc que nous devons considérer avec un peu de réserve et de réflexion critique ces activités de plaidoyer qui ont proliféré et qui sont souvent des innovations

bureaucratiques qui mériteraient d'être contenues plutôt que développées.

Xavier Emmanuelli : Je suis d'accord, même s'il faudrait nuancer un peu : ces activités, quoiqu'en général elles ne lancent rien, peuvent servir d'accélérateur. Je pense à l'appel de l'abbé Pierre en 1954, par exemple. À cette date, il existait déjà un programme important de construction, ce n'est pas l'abbé Pierre qui l'a lancé, mais évidemment son appel magnifique a permis d'accélérer considérablement les choses. De même pour le Sida et la généralisation des seringues et des préservatifs : les associations ont permis de briser un tabou, et c'était essentiel. Ceci étant dit, je ne lis plus toutes ces tribunes qu'on trouve dans la presse. S'indigner, très bien, mais ensuite ? Une tribune, ça soulage la bile, ça fait plaisir, mais si on n'élabore pas une solution et qu'on ne travaille pas à sa mise en application concrète, ça n'a pas d'intérêt. Au Samu, mon maître, Pierre Huguenard, me disait de décrire le monde, certes, mais en fonction des solutions à apporter. Sinon, ça ne l'intéressait pas.

Pour ce qui est des budgets, on peut faire des calculs comme celui que faisait Raoul Follereau, qui a tant fait contre la lèpre : on pourrait résoudre le problème sur la planète pour le prix de deux bombardiers. Le problème est que les budgets des bombardiers ne vont jamais aux budgets médicaux, ce sont des canaux différents, des actions différentes...

Rony Brauman : Et c'est faux...

Xavier Emmanuelli : De toute façon, la comparaison est artificielle. Ce sont deux choses avec des finalités et des objectifs différents. Les mettre sur le même plan est un jeu intellectuel qui ne débouche sur rien de concret. Des actions comme celle de Bernard Pécoul consistant à interpeller les laboratoires qui ont à leur disposition des molécules contre certaines maladies, mais qui ne les commercialisent pas, parce qu'il n'y a pas assez de patients, sont très intéressantes. Mais les grandes tribunes vagues...

Olivier Berthe : Je rejoins mes deux interlocuteurs pour dire que je ne crois pas vraiment en l'efficacité de ces plaidoyers enflammés. En revanche, je crois beaucoup au plaidoyer par l'action. Montrer des projets qui arrivent à changer les choses est le plus sûr moyen de convaincre les gens, bien plus que les tribunes dans les journaux. Exposer ce que l'on fait concrètement, permettre à des expériences de se développer, cela fait beaucoup plus progresser les mentalités que les tribunes dans la presse.

***Jean-Michel Dubernard**⁴ : Je vous remercie pour vos interventions, mais, en effet, vous avez parlé du présent, alors que, contrairement à Rony Brauman, je crois que la question du futur est très importante. Il faut regarder, au niveau institutionnel, ce qui se passera dans dix, quinze, vingt ans. Et au niveau de l'action, ne faut-il*

4. Professeur des universités-praticien hospitalier à l'Université Claude Bernard Lyon 1, membre du Collège de la Haute Autorité de santé, ancien Député du Rhône.

pas aller de plus en plus loin ? Je pense en particulier au domaine sanitaire – mais il y a bien entendu aussi toutes les autres dimensions. On a parlé des seringues. Je m’occupe, pour ma part, des mutilations génitales chez les femmes et de l’excision. Je me demande ainsi s’il ne faut pas développer des équipes internationales, consacrées aux mutilations génitales, à l’excision, au Sida, à la vaccination contre telle ou telle maladie, dans telle ou telle partie du monde. N’est-ce pas là l’avenir de l’humanitaire ?

Xavier Emmanuelli : Mais il existe déjà, heureusement, un certain nombre d’associations, discrètes, qui s’occupent des mutilations génitales. Il y a des gens comme Claude Dumurgier, par exemple...

Jean-Michel Dubernard : *Quand j’étais parlementaire, nous avons lancé un projet au niveau européen concernant les mutilations génitales. Ça ne fonctionnait pas. Pas tant au niveau des députés qu’à celui des administrations et des associations européennes. Je désespérais un peu, sachant le drame que cela représente pour les femmes concernées. Et puis Robert Toubon et Marie-Claude Tesson-Millet, qui dirigeait Le Quotidien du médecin, ont lancé le sujet, et c’est alors que notre ONG, « Équilibre et population », est partie comme une fusée. Ça fonctionne bien, nous traitons les femmes et, plus encore, nous formons les personnes sur place à les traiter...*

Xavier Emmanuelli : Oui, et ce que vous dites me

donne l'occasion de dire que l'enjeu, ici, c'est aussi la conception que l'on se fait de la santé. Il est beaucoup question de l'homme augmenté, de nos jours. Peut-être faudrait-il s'occuper de l'homme diminué. On n'en fait pas un exploit, mais c'est pourtant fondamental : une greffe de main, c'est redonner à un homme diminué la possibilité d'une vie digne et correcte. De même, la définition de la santé par l'OMS en 1946 dit que la santé est un état de complet bien-être physique, psychique et social. Or on oublie toujours le mot « social ». Les organisations sanitaires devraient aussi s'occuper de cette dimension de la santé. S'occuper de l'humanité diminuée, au sens large, s'occuper de l'humanité diminuée par les circonstances, les accidents, la folie, la misère : c'est un peu cela, l'humanitaire.

Rony Brauman : Quand j'ai dit que l'avenir de l'humanité ne m'intéressait pas, je ne voulais évidemment pas dire qu'il s'agit d'une question sans importance. Mais ce qui fait le futur, ce sont les ruptures, c'est ce qui modifie de manière inattendue le cours présent des choses. C'est pour cette raison que je trouve les exercices de prédiction hasardeux et peu intéressants. En ce qui concerne les exemples que vous avez mentionnés, ils me semblent, bien entendu, tout à fait louables. D'ailleurs, les campagnes contre les mutilations sexuelles ou de reconstruction chirurgicale sont déjà en train de se développer. Dans la plupart des pays où elles sont pratiquées, ces mutilations sont interdites. Mais pour autant, je préfère éviter de parler de l'avenir, car, en général, on ne fait que parler du présent alors que

l'avenir, c'est justement ce qui rompt avec lui de façon imprévue.

***Priscilla de Moustier**⁵: À ACTED, nous constatons un véritable engouement des jeunes pour l'humanitaire. Nous recevons énormément de demandes. Mais nous rencontrons deux obstacles. Premièrement, les questions de sécurité deviennent de plus en plus complexes à gérer. Nous sommes dans un monde qui refuse de plus en plus le risque. Deuxièmement, pour les organisations comme la nôtre, qui reçoivent la plupart de leurs fonds de grandes organisations internationales ou bilatérales, ce qu'on appelle la compliance devient de plus en plus complexe. Nous sommes audités dans tous les sens, ce qui augmente nos coûts et complique notre travail. Ajouté au fait que les grands financements internationaux pour l'humanitaire semblent se réduire, on a un peu l'impression d'être pris dans un effet ciseaux. L'avenir, de ce point de vue, n'apparaît pas très brillant.*

Rony Brauman : Il me semble, au contraire, que si l'on regarde l'aide caractérisée comme humanitaire à l'échelon international, celle-ci est en constante augmentation depuis trente ou quarante ans. Ce sont les modalités de redistribution qui peuvent être complexes. Mais je n'ai pas une grande expérience du sujet, puisque Médecins Sans Frontières, la seule organisation que je connaisse vraiment intimement, se finance autrement que par des fonds institutionnels.

5. Membre du Conseil de surveillance de Wendel.

En ce qui concerne l'aversion au risque, il me semble que l'on voit tous les jours un grand nombre de gens s'exposer à des risques très sérieux et le faire avec beaucoup de courage, beaucoup de sérénité...

***Priscilla de Moustier** : Mais en tant qu'organisation, il est difficile, on ne peut pas se permettre, d'envoyer des jeunes gens dans des situations qu'on considère à trop haut risque...*

Rony Brauman : Ce n'est pas mon expérience – les seuls freins pour nous à l'envoi d'équipes dans des zones à risque, ce sont ceux que nous nous imposons à nous-mêmes, c'est-à-dire à partir de notre propre calcul de notre propre perception du risque...

***Priscilla de Moustier** : Oui, nous nous en imposons aussi...*

Rony Brauman : Et c'est bien normal : nous ne sommes pas des commandos suicide, mais des organisations d'aide. Il est donc naturel que nous calculions les risques. Mais ce n'est pas de l'aversion au risque. L'aversion au risque, c'est l'évitement, alors que nous nous y exposons, mais en tentant de le calculer, de le maîtriser, pour autant que cela soit possible.

Je suis en revanche parfaitement d'accord avec ce que vous avez dit concernant la bureaucratisation. Celle-ci a deux conséquences pernicieuses. La première relève de ce que j'appellerais la bureaucratisation par contact, la

bureaucratisation épidémique, celle que vous imposent par exemple les organismes qui vous financent et qui vous demandent des comptes, des rapports avec un niveau de détail extrêmement difficile à atteindre. C'est par exemple ce qui a poussé MSF à se concentrer sur les donations individuelles, afin d'éviter cette première forme de bureaucratiation. Mais il en existe une seconde, qui s'inscrit dans le développement du *New public management* et de ce genre de théories – on segmente, on tronçonne, on quantifie, bref : on assiste à une bureaucratiation interne due à l'hyperspécialisation et à une volonté de contrôle et de transparence poussée au paroxysme. Ceci ralentit énormément, voire paralyse, l'action.

Xavier Emmanuelli : Rony Brauman peut en témoigner, il fait partie d'une génération qui n'était pas arrêtée par le risque, ce qui a participé à la grandeur de MSF. Les risques étaient calculés, mais les volontaires allaient, justement, dans des endroits dangereux. Qu'ensuite, quand les choses sont un peu plus institutionnelles, on fasse un peu attention à protéger n'est pas nécessairement un problème – de toute façon, il y aura toujours des gens pour partir, prendre des risques calculés, qui créeront s'il le faut d'autres associations, et qui s'engageront pour les victimes.

Pour ce qui est de l'argent, j'ai passé ma vie à m'entendre dire qu'il n'y avait pas d'argent. Il faut se battre pour que des fonds soient débloqués. Au niveau européen, il y a pas mal de possibilités, seulement ils ne savent

pas comment le dépenser, et les procédures sont extrêmement complexes. Il n'y a pas moins d'argent, mais celui-ci est bloqué, les crédits sont moins fluides. C'est cela qui est devenu difficile : il y a maintenant une bureaucratie énorme, qui n'empêchera jamais les choses de se faire, mais qui les rend horriblement compliquées. L'argent est là, mais il faut réussir à l'atteindre, à le débloquer. C'est une lutte.

***Priscilla de Moustier** : En ce qui nous concerne, l'Europe retarde les paiements en nous disant que les caisses sont vides. Nous sommes payés avec quatre, six, sept, huit mois de retard. Nous sommes obligés de quasiment tout préfinancer. Et les États-Unis risquent de faire des coupes énormes dans leur budget humanitaire, ce qui aura un impact énorme.*

Xavier Emmanuelli : On verra. À chaque jour suffit sa peine...

Retrouvez l'intégralité du débat en vidéo sur
www.institutdiderot.fr

Les publications de l'Institut Diderot

Dans la même collection

- L'avenir de l'automobile - Louis Schweitzer
- L'avenir de l'automobile - Louis Schweitzer
- Les nanotechnologies & l'avenir de l'homme - Etienne Klein
- L'avenir de la croissance - Bernard Stiegler
- L'avenir de la régénération cérébrale - Alain Prochiantz
- L'avenir de l'Europe - Franck Debié
- L'avenir de la cybersécurité - Nicolas Arpagian
- L'avenir de la population française - François Héran
- L'avenir de la cancérologie - François Goldwasser
- L'avenir de la prédiction - Henri Atlan
- L'avenir de l'aménagement des territoires - Jérôme Monod
- L'avenir de la démocratie - Dominique Schnapper
- L'avenir du capitalisme - Bernard Maris
- L'avenir de la dépendance - Florence Lustman
- L'avenir de l'alimentation - Marion Guillou
- L'avenir des humanités - Jean-François Pradeau
- L'avenir des villes - Thierry Paquot
- L'avenir du droit international - Monique Chemillier-Gendreau
- L'avenir de la famille - Boris Cyrulnik
- L'avenir du populisme - Dominique Reynié
- L'avenir de la puissance chinoise - Jean-Luc Domenach
- L'avenir de l'économie sociale - Jean-Claude Seys
- L'avenir de la vie privée dans la société numérique - Alex Türk
- L'avenir de l'hôpital public - Bernard Granger
- L'avenir de la guerre - Henri Bentegeat & Rony Brauman
- L'avenir de la politique industrielle française - Louis Gallois
- L'avenir de la politique énergétique française - Pierre Papon
- L'avenir du pétrole - Claude Mandil
- L'avenir de l'euro et de la BCE - Henri Guaino & Denis Kessler
- L'avenir de la propriété intellectuelle - Denis Olivennes
- L'avenir du travail - Dominique Méda
- L'avenir de l'anti-science - Alexandre Moatti
- L'avenir du logement - Olivier Mitterand
- L'avenir de la mondialisation - Jean-Pierre Chevènement

-
- L'avenir de la lutte contre la pauvreté - François Chérèque
 - L'avenir du climat - Jean Jouzel
 - L'avenir de la nouvelle Russie - Alexandre Adler
 - L'avenir de la politique - Alain Juppé
 - L'avenir des Big-Data - Kenneth Cukier & Dominique Leglu
 - L'avenir de l'organisation des Entreprises - Guillaume Poitral
 - L'avenir de l'enseignement du fait religieux dans l'École laïque - Régis Debray
 - L'avenir des inégalités - Hervé Le Bras
 - L'avenir de la diplomatie - Pierre Grosser
 - L'avenir des relations Franco-Russes - S.E Alexandre Orlov
 - L'avenir du Parlement - François Cornut-Gentille
 - L'avenir du terrorisme - Alain Bauer
 - L'avenir du politiquement correct - André Comte-Sponville & Dominique Lecourt
 - L'avenir de la zone euro - Michel Aglietta & Jacques Sapir
 - L'avenir du conflit entre chiite et sunnites - Anne-Clémentine Larroque
 - L'Iran et son avenir - S.E Ali Ahani
 - L'avenir de l'enseignement - François-Xavier Bellamy
 - L'avenir du travail à l'âge du numérique - Bruno Mettling
 - L'avenir de la géopolitique - Hubert Védrine
 - L'avenir des armées françaises - Vincent Desportes
 - L'avenir de la paix - Dominique de Villepin
 - L'avenir des relations franco-chinoises - S.E. Zhai Jun
 - Le défi de l'islam de France - Jean-Pierre Chevènement

Les Notes de l'Institut Diderot

- L'euthanasie, à travers le cas de Vincent Humbert - Emmanuel Halais
- Le futur de la procréation - Pascal Nouvel
- La République à l'épreuve du communautarisme - Eric Keslassy
- Proposition pour la Chine - Pierre-Louis Ménard
- L'habitat en utopie - Thierry Paquot
- Une Assemblée nationale plus représentative - Eric Keslassy
- Où va l'Égypte ? - Ismaïl Serageldin
- Sur le service civique - Jean-Pierre Gualazzi
- La recherche en France et en Allemagne - Michèle Vallenthini
- Le fanatisme - Texte d'Alexandre Deleyre présenté par Dominique Lecourt
- De l'antisémitisme en France - Eric Keslassy
- Je suis Charlie. Un an après... - Patrick Autréaux
- Attachement, trauma et résilience - Boris Cyrulnik
- La droite est-elle prête pour 2017 ? - Alexis Feertchak
- Réinventer le travail sans l'emploi - Ariel Kyrrou
- Crise de l'École française - Jean-Hugues Barthélémy
- À propos du revenu universel - Alexis Feertchak & Gaspard Koenig
- Une Assemblée nationale plus représentative - *Mandature 2017-2022* - Eric Keslassy

Les Dîners de l'Institut Diderot

- La Prospective, de demain à aujourd'hui - Nathalie Kosciusko-Morizet
- Politique de santé : répondre aux défis de demain - Claude Evin
- La réforme de la santé aux États-Unis : quels enseignements pour l'assurance maladie française ? - Victor Rodwin
- La question du médicament - Philippe Even
- La décision en droit de santé - Didier Truchet
- Le corps ce grand oublié de la parité - Claudine Junien
- Des guerres à venir ? - Philippe Fabry
- Les traitements de la maladie de Parkinson - Alim-Louis Benabib

Les Entretiens de l'Institut Diderot

- L'avenir du progrès (actes des Entretiens 2011)
- Les 18-24 ans et l'avenir de la politique

L'avenir de l'humanitaire

Selon les textes de la République française, « l'action humanitaire vise à secourir les populations vulnérables, là où leur vie est menacée, où leurs besoins ne sont plus satisfaits, où leurs droits les plus élémentaires sont bafoués ».

L'action humanitaire est d'abord « l'expression d'une solidarité nécessaire vis-à-vis des victimes de catastrophes et de conflits armés » dans le respect du droit international et des droits de l'homme partout dans le monde.

Les trois orateurs qui ont accepté de débattre autour des perspectives de l'action humanitaire sont connus de longue date pour leurs engagements respectifs.

Ne nous y trompons pas, nos semblables ne sauraient revendiquer comme un droit l'obligation que nous ressentons comme un devoir.

Aider apparaît comme un geste lourd de conséquences et engage toujours une vision globale de la condition humaine.

Saurons-nous nous adapter aux situations d'urgence, inattendues, limitées dans le temps, qui menacent la survie de l'homme ?



**Olivier
BERTHE,**

ancien président
(bénévole) des Restos du
Cœurs (2003 à 2016)



**Rony
BRAUMAN,**

ancien président de
Médecins Sans Frontières
France (1982 à 1994)



**Xavier
EMMANUELLI,**

cofondateur de Médecins
Sans Frontières, fondateur
du Samusocial de la ville de
Paris (1993), Fondateur du
Samusocial International
(1998), ancien Secrétaire
d'État chargé de l'action
humanitaire d'urgence.

La présente publication ne peut être vendue

